

CNED et Certificat de Capacité en droit

Par **Cam3**, le **08/01/2020** à **21:01**

Bonjour ,

J'aimerais à la prochaine rentrée commencé la capacité en droit avec le Cned. Est ce qu'il y a des personnes aillant déjà passer par cette étapes ? Si oui ,pourriez-vous me dire le processus d'inscription. Le Cned l'explique bien mais j'aimerais savoir plus exactement ,avoir plus d'information sur comment s'inscrire ect .. Merci d'avance pour votre temps et vos conseils :)

Par **Yzah**, le **09/01/2020** à **19:56**

Bonjour,

Le CNED est en partenariat avec le CAVEJ Panthéon-Sorbonne pour la Licence et la capacité (je suis en L2, je viens de commencer avec eux car j'avais fais ma L1 à Nanterre). J'ai commencé les cours en novembre avec eux et ça se passe plutôt bien. J'ai accès aux cours audio sans difficultés, ils se téléchargent bien et le système est plutôt pratique.

Nous avons des forums entre étudiants ou avec nos enseignants avec des réponses assez rapides (24h en général) et grâce au forum étudiant qui nous a mis en contact, nous avons notre conversation whatsapp pour les questions qu'on se pose entre nous (le plus souvent c'est quand on travaille, on a un doute: quelle est la différence entre la CJUE et la CEDH par exemple?). Nous avons aussi notre groupe facebook sur lequel on se partage des documents et des petites blagues de Meme de droit (désolé pour la pub ^^).

Je tenais à vous apporter ma propre expérience car les cours à distance au début cela m'a fais très peur, je pensais que j'allais me retrouver seule au monde. Bien heureusement, ce n'est pas du tout le cas. J'ai déjà eu des contacts avec mes profs qui sont vraiment en or. J'oubliais de vous le dire: chaque semaine, il y a des permanences où les professeurs nous reçoivent ou par téléphone si on peut pas se déplacer.

Il y a également ce que l'on appelle des "regroupements", le prof tient une conférence de 2h (4 fois par trimestre un peu près) sur lequel il revient sur les points les plus importants du cours. Si vous pouvez, c'est toujours bien d'y aller. Les enseignants sont très ouverts aux questions et y répondent volontiers. Si vous en pouvez pas vous déplacer, ces conférences sont enregistrées et mises à disposition. De plus, chaque enseignant écrit des bulletins de liaison (les BL) dans lequel est récapitulé l'essentiel à savoir, les points majeurs.

La seule contrainte de cette formation reste le prix mais aussi les partiels en présentiel, raison pour laquelle le CAVEJ nous donne les dates exactes très en avance, afin que chacun puisse s'organiser. La capacité est une très bonne porte d'entrée vers la Licence, le niveau est exigeant mais les profs ont conscience de s'adresser à un public très divers (absence de bac, reprise d'études...) et s'adaptent.

Concernant l'inscription, j'ai failli utiliser le CNED mais au final j'ai postulé directement sur eCandidat. Voyez éventuellement si vous pouvez faire pareil. L'année de Licence avec le CNED c'était autour de 900€, le fait que je me sois inscrite directement ça fait que je paye le tarif habituel 170€ + les 90€ de CVEC. Sous certaines conditions, vous pouvez avoir votre année financée avec des dispositifs de formation (Lorella, membre du forum qui s'y connaît, si vous passez par là ?).

Dernier petit conseil (je vous le dis parce que je me suis fait avoir): ne tardez pas avec la paperasse. Dès le premier jour, commencez à constituer votre dossier, ne prenez pas de retard pour valider les inscriptions administratives puis pédagogiques. A un mois de mes premiers partiels, j'avais oublié que je n'avais pas fait mon inscription pédagogique et c'est toujours embêtant...

D'autres étudiants à distance sont présents sur le forum mais malheureusement je crois que nous sommes tous en Licence. N'hésitez pas si vous avez des questions, ce sera un plaisir.

Par **Lorella**, le **10/01/2020** à **11:10**

Bonjour. Concernant le financement de la formation, tout dépend de son statut : on ne sait pas si CAM3 est actuellement étudiante ou salariée ou inscrite à Pôle Emploi.

Par **Cam3**, le **10/01/2020** à **11:31**

Bonjour ,merci pour votre réponse. Bonne journée

Par **Droitière**, le **03/07/2023** à **03:38**

Bonjour,

Si on s'inscrit via e- candidat on paie pas l'inscription CNED ? Vous êtes sûre ? Parceque moi c'est ce que j'ai fait, et je paierai le tarif CNED ...

Par **trinity34**, le **03/07/2023** à **08:57**

Bonjour, mais a distance avec le cned et cavej tu passeras ton examen a paris ou dans une université ou tu peux acceder a d'autres universités?

Par **Droitière**, le **03/07/2023** à **09:01**

A Paris Sorbonne, il n'y a pas d'autres endroits possibles .

Par **Chryssie**, le **10/09/2023** à **16:40**

Bonjour,

Je ne sais pas si quelqu'un va pouvoir me répondre mais je tente.
J'ai 36 ans et j'ai un DAEU littéraire (obtenu en 2011). Aujourd'hui je suis consultante informatique mais je n'aime vraiment pas ce secteur et voudrais m'orienter vers du droit.

J'ai donc cherché pendant des heures une formation à distance en droit et je suis tombée sur la capacité en droit.

Sauriez-vous me dire s'il est préférable de faire la capacité en droit même en ayant le bac ?
Sachant que ça fait quand même depuis 2011 que je n'ai plus étudié.

Ou est-il possible d'intégrer une L1 ?

Quels débouchés donne réellement la capacité en droit ? Quelqu'un a déjà fait l'expérience de travailler juste après ?

Merci pour vos réponses..

Par **Lorella**, le **11/09/2023** à **13:08**

Bonjour,

Ce qu'il faut savoir :

[quote]

le DAEU A (Diplôme d'accès aux études universitaires option littéraire A), diplôme national qui donne les mêmes droits que le baccalauréat. Il vous donnera accès aux études supérieures en lettres, arts, langues, communication, droit, sciences humaines et sociales.

[/quote]

[https://www.cned.fr/remise-a-niveau/daeu-a-option-litteraire#:~:text=Entrer%20%C3%A0%20l'universit%C3%A9%20ou,m%C3%A0mes%20droits%20que%](https://www.cned.fr/remise-a-niveau/daeu-a-option-litteraire#:~:text=Entrer%20%C3%A0%20l'universit%C3%A9%20ou,m%C3%A0mes%20droits%20que%20)

Par **Lorella**, le **11/09/2023** à **13:12**

Formations à distance en droit :

<https://www.jm.universite-paris-saclay.fr/formation/formations-distance-ead/formation-distance-ead-droit>

<https://droit.univ-grenoble-alpes.fr/formation/enseignement-a-distance-ead-/enseignement-a-distance-116655.kjsp>

<https://www.iedparis8.net/?-licence-de-droit->

<https://www.univ-lille.fr/formations/fr-00019550>

il y en a peut-être d'autres

Par **Chryssie**, le **11/09/2023** à **15:55**

Merci beaucoup Lorella.

Mais... du coup il serait donc préférable de faire directement une entrée en L1 ? Ou la capacité serait plus judicieuse étant donné que je n'ai plus étudié durant des années.

Par **Lorella**, le **11/09/2023** à **20:56**

La capacité en droit, donne aux non-bacheliers la possibilité de s'inscrire dans l'enseignement supérieur.

Vous pouvez demander une entrée directe en L1 car vous avez l'équivalent du bac.

Ne vous inquiétez pas de votre arrêt d'études il y a 12 ans. Plein de gens reprennent des études des années après. Il faut évidemment avoir un projet professionnel, avoir suffisamment de temps à accorder à vos études.

Je viens de trouver un guide pour reprendre des études en droit.

<https://aideauxtd.com/reprendre-ses-etudes-de-droit-guide-complet/>

Par **Chryssie**, le **11/09/2023** à **22:30**

Merci infiniment pour vos réponses Lorella.

Il semble que j'ai dépassé les dates pour intégrer une L1 :(zut...

Par **Lorella**, le **12/09/2023** à **13:21**

En complément

<https://www.juristudiant.com/forum/visez-la-reussite-devenez-un-super-etudiant-t37086.html>

Par **Lorella**, le **12/09/2023** à **13:23**

[quote]

Il semble que j'ai dépassé les dates pour intégrer une L1 :(zut...

[/quote]

Vérifiez en téléphonant, en disant que vous êtes dans la catégorie reprise d études.

Par **Lorella**, le **12/09/2023** à **13:34**

[CHRYSSIE](#) Je vous conseille aussi ce mooc

<https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/le-droit-est-ce-pour-moi/>

Par **Chryssie**, le **12/09/2023** à **13:35**

Merci beaucoup beaucoup vous êtes au top !!! Je regarde cela de suite !!

Par **Minette**, le **21/09/2023** à **10:15**

Bonjour,

Je suis inscrite en 1ere année de capacité en droit via le CNED. Ma question est : est-ce que le CNED fournit des manuels sur chaque matière ou alors il faut les acheter de par nous même ?

Merci pour vos réponses.

Bonne journée.

Par **Lorella**, le **21/09/2023** à **17:35**

Bonjour, [MINETTE](#)

Je ne sais pas si vous aurez une réponse ici, mais le mieux ne serait il pas de poser la question au CNED ?

Je lis sur le site du CNED

Préparer la capacité en droit à distance

Votre formation se déroule sur une plateforme sécurisée, accessible dès validation de votre inscription. Vous y retrouvez les cours, les ressources pédagogiques nécessaires à votre apprentissage. Vous recevez également des cours et des documents de travail au format papier.

J ai l impression qu il n y a pas d ouvrages à acheter.